

**Intersexe, en
questionnement, ou
proche d'un.e enfant
intersexe ?**

- refus de dossier médical
- dossier médical incomplet
- information médicale partielle ou orientée
- actes médicaux non consentis
- refus de soins
- difficultés administratives
- problèmes avec un établissement scolaire
- problèmes d'état civil
- ...

**Vous pouvez saisir
le Défenseur des Droits**

✓ gratuit

✓ indépendant d'une procédure civile ou pénale

- Le Collectif Intersexes et Allié.e.s peut vous aider à constituer un dossier •

Le Défenseur des Droits dispose de larges pouvoirs d'enquête. Il peut :

- demander des explications et des pièces au mis en cause
- procéder à une vérification sur place
- auditionner les parties
- procéder à un test de situation, couramment appelé « testing » s'il s'agit de prouver un comportement discriminatoire

Au terme de son enquête, le Défenseur des droits peut déployer différentes actions en accord avec le/la réclamant.e :

- procéder à une médiation et à une résolution amiable des différends,
- saisir le procureur de la République si une infraction pénale est caractérisée
- proposer ou soutenir une transaction financière,
- présenter des observations devant les juridictions saisies
- ...

➡ **Défenseur des droits : www.defenseurdesdroits.fr** ⬅